



CIRCULAIRE N°7 SOMMAIRE

§ STAGE COLLEGES RURAUX
§ Rentrée 2006
§ <u>Semaine d'actions pour l'éducation du 2 au 9 mars</u>
§ Annexes : - <u>Compte rendu du CTPD</u> et <u>Enquête collèges</u>
- <u>Formulaires d'inscription</u> et <u>modèle de demande d'autorisation d'absence pour le stage</u>
- <u>Appel à la semaine d'actions</u>

STAGE COLLÈGES RURAUX

Jeudi 6 avril 2006, de 9h00 à 17h00 au collège de Saint Saulge

La Nièvre connaît, avec quelques autres départements ruraux, une situation particulière. Presque chaque canton possède son collège qui a parfois un effectif réduit, et subit la désertification rurale. L'an prochain, nous aurons encore un poste sur dix à cheval sur deux établissements. Face à cela, il paraît important de préparer l'avenir de ces collèges ruraux pour ne pas laisser à d'autres, motivés seulement par des raisons budgétaires, le choix du devenir de ces établissements, mais pouvoir peser sur les décisions qui seront prises. L'actualité récente concernant les lycées nous montre que les établissements ruraux commencent à être fortement attaqués. Pour les collèges ruraux, il y a trois ans aucun collège n'avait moins de 7 divisions. A la rentrée 2006, il y aura 4 collèges avec 5 divisions et 11 collèges sur 30 auront moins de 160 élèves.

Depuis le mois de novembre 2005, la section départementale du SNES a organisé une enquête sur les collèges ruraux. A la suite de cette enquête, le FSU 58 et le SNES 58 organisent un stage sur les collèges ruraux avant de mettre en place un colloque sur cette question.

Ce stage aura lieu le 6 avril 2006 au collège de Saint Saulge de 9h00 à 17h00. Nous invitons un ou deux enseignants de chaque collège à participer à ce stage :

Programme du stage : bilan de l'enquête, état des collèges de la Nièvre et prévisions, élaboration de propositions pour l'avenir des collèges ruraux,

Comment venir à ce stage ?

- Déposer avant le 6 mars 2006, votre demande d'autorisation d'absence (voir le modèle en annexe).
- Envoyer le formulaire d'inscription fourni en annexe à la section départementale du SNES.

RENTRÉE 2006

Suite au CTPA du 7 février 2006, le Recteur a fait part lors d'une conférence de presse de ses décisions définitives concernant les ouvertures et les fermetures de filières à la rentrée. Pour ce qui concerne la Nièvre, sont confirmées les fermetures du Bac Pro Outillage au lycée de Decize, des BEP secrétariat et comptabilité et du BTS PME/PMI au lycée de Clamecy, du BEP Métal-verre-matériaux au lycée de Varzy, du Bac pro Technicien d'usinage au lycée de l'agglomération de Nevers. A cela s'ajoute la fermeture de la deuxième année du BTS électronique au Lycée Jules Renard. Par rapport aux propositions initiales du Recteur, seul le BTS PME/PMI de Decize est maintenu, et il y a création d'un CAP 2 ans serrurerie-métallerie au lycée de Varzy.

A ces premières mesures s'ajoute une baisse drastique de la plupart des Dotations Horaires Globales des lycées qui va entraîner un grand nombre de suppression de postes, en effet le rectorat doit supprimer l'équivalent de 114 postes dans l'ensemble des lycées de l'académie.

Pour les collèges, la Nièvre doit rendre l'équivalent de 6 postes (voir le compte rendu du CTPD en annexe).

SEMAINE D' ACTIONS POUR L'ÉDUCATION

Nous ne pouvons accepter ces suppressions. De nombreuses actions ont déjà eu lieu dans les lycées (Clamecy, Decize, Varzy). Il faut amplifier la mobilisation pour obliger le Rectorat à revoir sa copie.

L'intersyndicale nivernaise (FERC CGT- FSU - FO - UNSA Éducation) appelle à une semaine d'action du 2 au 9 mars (voir appel en annexe).

Bien cordialement,

Le Secrétariat Départemental

Abdellatif ATMANI, Alain CHARLOIS, Olivier CROUZET, Bertrand QUENNOY, Michel ROUGIER